

ARRETE TEMPORAIRE N° A_ 2023_ N° 330/23
REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION PLACE DIS IERO
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

6.1.3
DGS/PM

PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2023

Le Maire de la Ville de Sorgues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20, mais aussi ses articles L.2212-1 et suivants et L.2213-1,

VU la délibération n°DCM-2020-29 de la séance du Conseil Municipal du 28 mai 2020 portant élection du Maire,

VU les arrêtés en date des 9 juin 2020, 9 juillet 2020, 20 Août 2020, 8 septembre 2020, 10 novembre 2020, 5 janvier 2021, 27 mai 2021, 16 septembre 2021, 29 mars 2023, 05 avril 2023 et 11 avril 2023 par lesquels le Maire délègue ses pouvoirs aux Elus délégués,

VU l'instruction interministérielle du 22 octobre 1963 modifiée par la circulaire n°103 du 30 octobre 1968,

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,

VU le code de la route et notamment ses articles L411-1, R417-10, R417-1 et suivants et L325-1 à L325-3,

VU le code pénal et notamment son article R 610-5,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions utiles afin d'éviter tout risque d'accident et de faciliter le bon déroulement de la cérémonie du 11 novembre,

ARRETE

ARTICLE 1 - A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, le stationnement et la circulation de tout véhicule seront interdits place Dis Iero, **du VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023 à 17H00 au SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 à 14H00.**

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront matérialisées sur les lieux par la pose de barrières métalliques.

ARTICLE 3 - Tout stationnement contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant. Toute infraction à cet arrêté pourra faire l'objet d'une mise en fourrière. La mise en fourrière peut être prescrite dans les conditions prévues aux articles L.325-1 à L.325-3 du code de la route.

ARTICLE 4 - Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services, Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Directrice de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui sera affiché sur les lieux.

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la publication
Le 27/10/23
Pour le Maire et par délégation
La Directrice de la police municipale
Isabelle THIBAUT

SORGUES, le 23 octobre 2023

LE MAIRE Thierry LAGNEAU
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué à la circulation
Dominique DESFOUR

Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Sorgues,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet : www.telerecours.fr

DEROULEMENT DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

9H15 Assemblée Générale

10H15 Cérémonie dans le hall de la Mairie
Garde à vous
Salut aux drapeaux
Dépôt de gerbe de Monsieur le Maire Conseiller Départemental
Dépôt de gerbe du Comité de Liaison
Sonnerie aux morts minute de recueillement
Dévoilement de la plaque
Musique Patriotique : l'hymne Européen par la chorale
Amista, la Marseillaise par l'école Frédéric Mistral

10H30
Rassemblement devant le Monument aux Morts
Garde à vous
Salut aux drapeaux
Dépôt de gerbe
Dépôt de gerbe de Monsieur le Maire conseiller Départemental et son Conseil Municipal
Dépôt de gerbe de Madame Dominique SANTONI, Présidente du conseil Départemental de Vaucluse représentée par Monsieur Thierry LAGNEAU Vice-président du Conseil départemental.
Dépôt de gerbe du Comité de Liaison (ACVG)
Dépôt de gerbe des Officiers et des sous Officiers de réserves
Dépôt de gerbe des Anciens Combattants Polonais
Dépôt de gerbe du Souvenir Français
Dépôt de gerbe de l'Union Nationale des retraités et personnes âgées
Dépôt de gerbe de l'association Ambroise Croizat
Dépôt de gerbe de l'AMDS
Dépôt de gerbe du RCSRO
Dépôt de gerbe de l'Espérance Sorguaise
Dépôt de gerbe de l'union Cycliste Sorguais
Sonnerie aux Morts par l'école de musique
Minute de recueillement
l'hymne européen par la chorale Amista,
Portes- drapeaux reposez vos drapeaux
Lecture de texte : la trêve de Noel de Gustave Berthier 1914 par l'école Jean Jaurès
Musique militaire la Madelon par l'école de musique
Lecture d'une lettre de Pierre à sa femme Edith depuis Verdun 1916 par l'école Marie Rivier
Lecture du message de l'UFAC par Monsieur Marmond
Lecture d'une lettre d'Eugène Posészévara à ses parents 1918 par l'école Maillaude
Lecture du message du ministre des armées M Sébastien Lecornu et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire par Monsieur Tallerida
Poème : de Fabienne Berthomier 1914 par l'école Frederi Mistral
Poème : de Fabienne Berthomier mon enfant par l'école Frederi Mistral

Porte- drapeaux relevez drapeaux

Remise de distinctions

Remise de la médaille de l'ordre national du mérite à Mme Armand Liliane

Par M Lucien Buono

La décorée rejoignait voir emplacement, porte drapeau de l'ONM rejoignait votre emplacement M le Maire, M le sénateur les décorés de l'ONM viennent entourés la récipiendaire

Présentation de l'ordre du mérite par M Combe Bérard

Ouvrer les bans

Décoration

Fermer les bans

Remise de la médaille d'argent de l'UFAC à M Maurin André par M le Maire, M le sénateur et Mme Armand

Remise du diplôme d'honneur du comité de liaison à M Jean Claude Bérard et M Nowak Richard par M le Maire, M le sénateur Mlle Rocca et M Tallerida

Appel aux Morts par l'école Maillaude et Frédéri Mistral

Porte -drapeaux reposez vos drapeaux

Poème : de Fabienne Berthomier les tranchées par l'école Frederi Mistral

Musique militaire : la marche lorraine par l'école de musique

Allocution de Monsieur le Maire de Sorgues, Conseiller Départemental

Médaille de la ville à M Villegas André remis par M le Maire conseiller départemental

Porte- drapeaux relevez drapeaux

L'hymne européen par l'école Frédéri Mistral, Maillaude, Jean Jaurès, Marie Rivier.

La Marseillaise par l'école de musique, l'école Frédéri Mistral, Maillaude, Jean Jaurès, Marie Rivier.

Passage en revue et remerciements aux portes drapeaux par Monsieur le Maire Conseiller Départemental, Monsieur le Sénateur, Monsieur le correspondant défense et Monsieur Tallerida

Monsieur le Maire Conseiller Départemental et son Conseil Municipal vous invitent au vin d'honneur servi à l'Espace Regain

En cas de pluie, les allocutions seront prononcées à l'Espace Regain (1^{er} étage de L'hôtel de Ville)